

## Autorisation de paiement avec droit de contestation

Prélèvement CH-DD de base sur le compte postal de PostFinance SA ou procédure de débit LSV+ sur le compte bancaire

Donateur/Donatrice Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Rue, n° \_\_\_\_\_ NPA, localité \_\_\_\_\_

### Soutien régulier :

donation générale

### Fréquence :

mensuel  semestriel

trimestriel  annuel

### Montant en CHF :

\_\_\_\_\_

### Parrainage :

d'ours  de grands félins  
 d'orangs-outans  d'animaux errants

### Fréquence :

mensuel  semestriel

trimestriel  annuel

### Montant en CHF :

\_\_\_\_\_

### relation bancaire

**Veillez envoyer l'autorisation de débit entièrement complétée à la banque.**

### compte postal

**Veillez envoyer l'autorisation de paiement dûment remplie à l'adresse ci-dessous.**

QUATRE PATTES, Enzianweg 4, 8048 Zürich

### **Débit de mon compte bancaire (LSV+)**

Par la présente, j'autorise ma banque, sous réserve de révocation, à débiter de mon compte les recouvrements directs émis par le bénéficiaire ci-dessus.

Si mon compte ne présente pas la couverture suffisante, il n'existe pour ma banque aucune obligation de débit. Chaque débit sur mon compte me sera avisé. Le montant débité me sera remboursé si je le conteste dans les 30 jours après la date de l'avis auprès de ma banque, en la forme contraignante.

J'autorise ma banque à informer le bénéficiaire, en Suisse ou à l'étranger, du contenu de cette autorisation de débit ainsi que de son éventuelle annulation par la suite, et ce par tous les moyens de communication qui lui sembleront appropriés.

Nom de la banque \_\_\_\_\_

NPA, localité \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

### **Débit du compte postal avec prélèvement CH-DD de base**

Par la présente, le client autorise PostFinance jusqu'à révocation à prélever sur son compte les montants dus à l'émetteur de la facture indiqué ci-dessus.

Si le compte ne présente pas la solvabilité nécessaire, PostFinance est autorisée à contrôler le solde à plusieurs reprises en vue d'exécuter le paiement, mais n'est pas tenue d'effectuer le débit.

Chaque débit du compte est notifié au client par PostFinance sous la forme convenue avec lui (p. ex. via l'extrait de compte). Le montant débité est remboursé au client si, dans les 30 jours qui suivent la date de notification, il transmet à PostFinance une opposition sous forme contraignante.

Pas nécessaire pour les comptes postaux.

Nom/prénom titulaire du compte \_\_\_\_\_

IBAN (compte bancaire) CH \_\_\_\_\_

Lieu, date \_\_\_\_\_

Signature/s \*) \_\_\_\_\_

\*) Signature du mandant ou du mandataire titulaire du compte postal. Deux signatures sont requises en cas de signature collective.

Autorisation (ne pas remplir, sera complété par la banque)

IBAN \_\_\_\_\_

Timbre et visa de la banque \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_